

FICHE BILAN DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

III – Démarche :

1) Public concerné :

Tous salariés du secteur hospitalier, bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en attente de l'être, en activité ou en arrêt de travail et qui présentent un risque identifié d'inaptitude à leur poste de travail.

2) Durée et étalement :

Le bilan se déroule sur une période de **3 mois maximum** sur une durée de **24 heures de face à face individuel**. Les séances se présentent en demi-journées de 3 heures ou 4 heures **sur 6 à 8 séances**. La durée du bilan pourra être prolongée pour permettre la réalisation de périodes d'immersion sur des services de l'hôpital pour découvrir les métiers en lien avec les projets identifiés et évaluer son potentiel.

3) Méthodologie :

Elle comprend :

- des entretiens individuels et personnalisés avec les personnes en situation de handicap
- des échanges avec la référente TH au sein du service RH pour réfléchir ensemble à des opportunités d'emploi dans le cadre de la mobilité interne.
- des mises en situation professionnelle en concertation avec le service des ressources humaines

4) Déroulement :

Bilan d'évolution professionnelle	Méthodes utilisées	Outils utilisés (tests, etc.)	Compétences internes mobilisées	Appuis externes sollicités
Analyse de la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins et des attentes du salarié • Présentation du déroulement, des objectifs, des méthodes et outils utilisés, du planning 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien d'explicitation • Planning des séances 	Psychologue du travail	Service RH / fiche médicale

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> définir ses contre-indications médicales et prendre conscience de ses potentialités physiques, relationnelles et psychiques Travail sur le deuil de l'ancien métier Analyse des compétences acquises (savoirs, savoirs faire et savoirs être) Analyse des intérêts professionnels, de la personnalité et des aptitudes intellectuelles Analyse des valeurs professionnelles et des freins éventuels Evaluation des motivations 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens d'exploration et d'explicitation Portefeuille de compétences Tests d'intérêts professionnels : IRMR, TRICAM Tests de personnalité : 16 PF 5 / NEO PIR Tests d'aptitudes cognitives et intellectuelles : DAT 5 / NV7 / NV5 / NV55 / GAT Autoévaluation des aptitudes et potentiels physiques, cognitives, intellectuelles, psychiques, mentales, sociales et comportementales : Ligne de soi, Géronte et méthode ELHAN. 	Psychologue du travail	
Exploration	<ul style="list-style-type: none"> Exploration des métiers Définition du ou des projet(s) professionnel(s) réaliste(s) et réalisable(s) Confrontation des projets définis avec la pathologie du salarié concerné Confrontation des projets avec la réalité du marché Confrontation des projets avec les opportunités d'évolution professionnelle dans l'entreprise Identification des compétences transférables Analyse des besoins en formation et des différentes possibilités de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> Logiciels « Pass Avenir » et « Transférance » Fiche ROME, CIDJ Entretiens individuels Porte feuille de compétences Entretien avec le médecin du travail Enquêtes métiers EMT (Evaluation en Milieu de Travail) F JAS 1 et 2 Entretien avec la direction des RH sur la GPEC pour envisager une mobilité en interne 	Psychologue du travail	Médecin du travail Responsable du Service RH
Elaboration du plan d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du plan d'actions Hierarchisation des priorités 	<ul style="list-style-type: none"> Dates prévisionnelles Hierarchisation des priorités 	Psychologue du travail	
Restitution	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un rapport à destination du salarié concerné Validation par le salarié Rédaction d'une synthèse simplifiée à destination de l'employeur (et au médecin du travail) après accord du salarié Réunion de restitution /discussion 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport avec les projets définis et les étapes de la mise en œuvre Synthèse Réunion de restitution 	Psychologue du travail	Présence de la direction des RH